



Bellevigne-en-Layon

LA FEUILLE

DE BELLEVIGNE-EN-LAYON

N°13

Avril - Mai - Juin 2023

JOURNÉE CITOYENNE : Des jardins pour tous au coeur de nos villages



Samedi 13 mai,
participez à
la première
journée
citoyenne
p. 8 et 9

VIE MUNICIPALE

Le budget de la
commune est voté

Page 4

URBANISME

Le PLU est approuvé

Page 5

RENCONTRE

L'épicerie Goût Layon

Page 12



SOMMAIRE

Vie locale – p. 3

Incendies : l'heure des remerciements
Réouverture du camping

Vie municipale – p.4

Le budget est voté

Urbanisme – p. 5

Le nouveau PLU

Solidarité – p.6

Vie associative – p.7

Dossier – p. 8 et 9

Rendez-vous le 13 mai pour la journée
citoyenne

Vie économique – p. 10

Portrait – p. 11

4 pompiers retraités

Rencontre – p.12

L'épicerie Goût Layon à Rablay

Services postaux – p.13

Infos en bref – p. 14 et 15

3R d'Anjou – p. 16

Le centre socioculturel vous informe – p. 17

CCLLA – p. 18

Agenda des manifestations – p. 19 et 20



Les premiers mois d'une année sont toujours bien chargés pour

une Commune, puisqu'il s'agit de préparer le budget de la collectivité. Les différentes commissions sont à pied d'œuvre pour identifier les projets, la commission Finances en gère la globalité, en corrélation avec les possibilités de la collectivité, de manière à effectuer les arbitrages nécessaires. Pour 2023, le budget a été voté par le Conseil lors de sa séance du 20 mars.

Dans un contexte tendu, ce budget 2023 a été bâti dans un souci de maîtrise des dépenses de fonctionnement, en tenant bien évidemment compte de l'importante évolution des coûts de l'énergie. En ce qui concerne les produits, les bases de fiscalité sont revalorisées de 7.1% au niveau national, et le Conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux (à noter, malgré tout, que le lissage entre les communes déléguées, qui avait connu une pause pendant la période de suppression de la taxe d'habitation, va reprendre à partir de 2023). Il a cependant été décidé d'optimiser les recettes fiscales, puisque le Conseil a validé, le 12 septembre dernier, l'assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation : cette décision a aussi pour objectif d'inciter à la remise sur le marché de logements vacants, en s'appuyant également sur l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), initiée par la Communauté de communes, et soutenue par la Commune.

Quelques chiffres importants en complément :

- Épargne cumulée au 31 décembre 2022 : 3 200 000 €

- Capacité de désendettement au 31 décembre 2022 : 1.6 années

- Capacité d'autofinancement nette 2023 : 560 000 €, que nous nous efforçons de maintenir entre 5 et 600 000 €

Des éléments plus précis sur ce budget seront développés au sein de ce magazine. Il me paraît cependant nécessaire d'évoquer, dans cet éditorial, 3 sujets particuliers, en lien avec le Projet de mandat, validé en début d'année

ÉDITO DU MAIRE

2022 et publié dans le magazine d'avril 2022 :

- En matière de voirie -> Rue de la Roche, Rablay/Layon : après une déambulation citoyenne organisée en 2022, les services techniques de la Communauté de communes ont pu élaborer un projet, présenté aux habitants le 11 mars dernier. En matière d'aménagements d'espaces publics, d'autres dossiers sont en cours d'études ou le seront prochainement : rue Artémieff, à Faveraye-Mâchelles ; rue des Anciens combattants et la Housselière, à Faye d'Anjou ; rues du centre-bourg, à Champ/Layon, qui sont en réseau d'assainissement unitaire, avec la réfection du réseau en séparatif ; rue des 3 Rois-Neufbourg-Champ de foire, à Thouarcé.

- En matière d'équipements sportifs, le Conseil municipal a délibéré, le 28 février, sur le dépôt de demandes de subventions pour la création d'un terrain de football synthétique, en lieu et place du terrain stabilisé au stade des Rondières.

- En matière d'équipements périscolaires, le Conseil municipal a également délibéré, ce même jour, sur le dépôt de demandes de subventions pour la réhabilitation et l'agrandissement du bâtiment périscolaire, à Faveraye-Mâchelles.

Ces projets sont étroitement liés à la recherche de financements, qu'il s'agisse de subventions d'Etat, ou d'autres interlocuteurs, qui peuvent être différents selon l'usage de ces équipements. Le Conseil municipal aura donc à revenir sur ces dossiers, en fonction des financements qui auront pu aboutir.

Je ne saurais oublier d'évoquer le terrible accident du 6 janvier dernier, qui a malheureusement coûté la vie à deux jeunes habitants de Bellevigne-en-Layon, et plus précisément Faveraye-Mâchelles. Je tenais, avec Michelle Michaud, Maire déléguée de Faveraye-Mâchelles, et mes collègues élu(e)s, ainsi qu'au nom des habitants de Bellevigne-en-Layon, à manifester notre soutien auprès des familles, pour lesquelles la douleur est extrêmement difficile à surmonter dans ces circonstances particulièrement éprouvantes.

Jean-Yves LE BARS

Maire de Bellevigne-en-Layon



Feuille de Bellevigne-en-Layon n°13 Avril - Mai - Juin 2023

N°ISSN : 2681-5575

Directeur de publication : Jean-Yves Le Bars ;

Rédaction : Camille Gaborit, Clémence Gillois, Audrey Tusseau (CSCL), Coline Guérin (CCLLA)

Mise en page : Camille Gaborit, Clémence Gillois

Impression : Layon impression - tiré à 2 900 exemplaires

Distribution : Initiatives emplois

Photographies/illustrations : Mairie de Bellevigne-en-Layon, iStock, CCLLA, centre socioculturel, terralombrics, transport G et R, APE école Notre-Dame, R. Fonteny



INCENDIES : L'HEURE DES REMERCIEMENTS

En août dernier, les communes de Bellevigne-en-Layon et Beaulieu-sur-Layon étaient touchées par un violent feu de forêt qui n'a heureusement pas fait de victimes.

Cet événement a marqué les esprits de toute la population, la France ayant été le théâtre de nombreux sinistres liés à la sécheresse historique et aux fortes chaleurs. Face à ces événements difficiles, une chaîne de solidarité s'est mise en place réunissant de nombreux acteurs. Les pompiers, tout d'abord, venus de tout le département et même au-

delà ainsi que les élus des deux communes ont déployé tous les moyens pour lutter contre ces incendies.

Un bel élan de solidarité

L'élan de solidarité s'est déployé autour d'eux puisque des exploitants agricoles, voisins, habitants, commerçants et de nombreux citoyens ont apporté leur soutien moral et logistique par l'apport d'eau pour l'extinction des feux, mais aussi de nourriture, matelas et couvertures pour permettre aux pompiers de se reposer entre deux interventions.

Afin de remercier l'ensemble des acteurs mobilisés (professionnels ou bénévoles), une soirée était organisée le vendredi 3 février. Près de 80 personnes ont répondu présent et sont revenues sur ces événements. Un film, réalisé par le Département de Maine-et-Loire a été diffusé pour l'occasion. La vidéo est visible en ligne sur notre site internet (rubrique actualité).

La commune de Bellevigne-en-Layon réitère ses sincères remerciements à l'ensemble des personnes mobilisées cet été.

CAMPING DE L'ÉCLUSE : RENDEZ-VOUS EN AVRIL

Le camping de l'écluse, situé en face de la piscine de Thouarcé avait fermé ses portes en 2019, à l'issue de la saison estivale. Depuis, il était fermé au public et utilisé par le centre de loisirs pour les camps d'été.

Le conseil municipal avait cependant le souhait de rouvrir ce lieu d'accueil afin de faire découvrir la commune aux touristes de passage en Anjou. Cette réouverture se fera en deux temps.

Le premier temps d'ouverture sera effectif dès ce printemps, courant avril. Dans l'immédiat, seules les personnes voyageant en camping-car auront accès au site.

Sur les 35 places existantes, 20 places seront équipées pour permettre l'installation de ces véhicules de tourisme, 5 d'entre-elles seront aménagées d'un sol stabilisé, permettant un accès tout au long de l'année et non uniquement en été. Cette ouverture se fait avec le

partenariat de l'entreprise Camping-car Park. Cette dernière ayant fourni tout le matériel d'accès et de branchements (électricité, apport en eau, vidange) des camping-car.

Des travaux à la fin de l'hiver

Pour permettre cette réouverture, quelques travaux ont été nécessaires, notamment de terrassement pour la création des places stabilisées et l'installation des différents équipements techniques (bornes, barrières, préparation de l'alimentation électrique et mise en place de la borne de vidange) ainsi que d'électricité pour acheminer le courant électrique sur tous les emplacements.

Il est à noter que l'ensemble des emplacements resteront enherbés (y compris les 5 places stabilisées). Par ailleurs, tous les arbres sont conservés également, garantissant un camping verdoyant et ombragé en été.

Une ouverture future à d'autres profils touristiques

Le second temps de réouverture du camping prévoira une rénovation et une mise aux normes du bâtiment d'accueil et d'équipements sanitaires. Ceci afin d'ouvrir le camping à d'autres voyageurs : campeurs, randonneurs, cyclotouristes...

Par ailleurs, la commune réfléchit en parallèle à un lieu pour accueillir les enfants et animateurs de l'accueil de loisirs lors des camps d'été.



Les travaux ont débuté le lundi 6 mars

VIE MUNICIPALE

FINANCES : LE BUDGET 2023 EST VOTÉ

Chaque année, le conseil municipal vote le budget de la commune. Ce dernier détermine les actions que Bellevigne-en-Layon pourra mettre en place au cours de l'année à venir. En effet, sans budget, pas de services ni de projets !

Le budget se décompose en deux sections : l'investissement et le fonctionnement. Le fonctionnement concerne les dépenses et recettes dites courantes.

Le budget de fonctionnement 2023 est établi à 4 778 953 € de recettes et 4 707 549 € de dépenses, répartis comme suit :

POUR 100 € DÉPENSÉS EN FONCTIONNEMENT :

- Charges de personnel : 33 €
- Charges à caractère général (énergie, eau, petit matériel, assurances, entretien courant...) : 29 €
- Atténuations de produits : 14 €
- Subventions aux associations : 10 €
- Contributions : 9 €
- Indemnités, missions et formations des élus : 3 €
- Autre : 2 €

POUR 100 € ENCAISSÉS EN FONCTIONNEMENT :

- Fiscalité (impôts et taxes) : 46 €
- Dotations de l'État : 37 €
- Loyers (commerces, logements communaux...) : 5 €
- Produits des services (garderie, cantine...) : 4 €
- Droit de mutation : 4 €
- Participations : 4 €



UNE NOUVELLE TAXE

En 2023, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition. Cependant, le conseil municipal a voté l'instauration d'une nouvelle taxe : la taxe d'habitation sur les logements vacants qui sera appliquée aux propriétaires de logements inhabités. Cette taxe rejoint la nouvelle réglementation en matière d'urbanisme (*voir ci-contre*) qui encourage les communes à reconquérir les espaces urbains au lieu de s'étendre vers les zones agricoles et/ou naturelles. Plus de renseignements sur cette nouvelle taxe sur le site service-public.fr

DETTE

En 2021, la dette s'élevait à 330 € par habitant. La moyenne nationale pour les communes de même dimension s'élève à 761 € par habitant. Les chiffres pour l'année 2022 ne sont pas encore connus au moment où nous écrivons ces lignes.

INVESTISSEMENT : LES PROJETS POUR 2023

En 2023, le conseil municipal prévoit des dépenses d'investissement à hauteur de 1 489 877 €. Ces dernières visent à améliorer le quotidien et les services à la population par l'acquisition de matériel ou la construction d'infrastructures par exemple.

renovation de l'accueil périscolaire de Faveraye-Mâchelles (18 600 € pour l'étude du projet) ; le réaménagement de l'épicerie Goût Layon (16 100 €) ; l'installation de sanitaires à Rablay-sur-Layon (30 000 €) ; le réaménagement et la mise en sécurité de rues, par exemple la Rue de la Roche, la Houselière, la rue du Vignoble... (140 000 €).

On compte notamment : la participation aux opérations d'amélioration de l'habitat (13 500 €) ; le schéma directeur des modes actifs : création de liaisons douces (30 000 €) ; la constitution d'une réserve en cas de préemption (200 000 €) ; l'acquisition de deux véhicules pour le service lecture publique et pour la restauration scolaire (30 000 €) ; la création d'un city stade (50 000 €) ; l'aménagement d'un terrain de football synthétique aux Rondières (24 000 € pour l'étude de faisabilité) ; la restructuration du plateau sportif du collège des Fontaines (40 000 €) ; l'entretien et la réparation des bâtiments (enveloppe de 50 000 €) ; l'extension/

Par ailleurs, des études seront lancées en 2023 en vue de projets futurs, notamment le réaménagement de la mairie de Rablay-sur-Layon pour y installer la bibliothèque, la rénovation de l'école de Rablay-sur-Layon, la reconstruction du groupe scolaire de Thouarcé, l'aménagement de l'espace périscolaire de Thouarcé, la requalification et l'aménagement du bourg de Thouarcé (parc du Neufbourg et place du champ de foire) et la création d'un parc de loisirs à Faye d'Anjou.



le restaurant scolaire de Faveraye-Mâchelles

Retrouvez le détail du budget sur notre site internet : www.bellevigneenlayon.fr

LE PLAN LOCAL D'URBANISME EST ÉGALEMENT VOTÉ

Le nouveau plan local d'urbanisme a été adopté en conseil municipal le 5 décembre dernier. Le PLU est donc désormais en vigueur et appliqué sur

les décisions d'urbanisme.

Ce plan d'urbanisme fixe en effet les réglementations en matière de construction et d'utilisation des terrains

de la commune, il délimite les zones naturelles, les zones de construction de logement, les zones de construction d'entreprises, les zones agricoles...

CRÉATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Ce document est élaboré en fonction des contraintes et possibilités locales, tout en appliquant les directives nationales. L'accès au logement étant tendu sur la commune, ce PLU prévoit donc la création de lotissements sur lesquels seront construits des habitations (maisons individuelles, petits immeubles, hébergements pour personnes âgées...). Chaque commune déléguée a donc sur son territoire une zone à urbaniser. Les lotissements verront le jour progressivement dans les années à venir. Les premiers à sortir de terre seront celui de Rablay-sur-Layon (Camille Claudel, lotissement privé) et celui de l'Arche Saint-Jean à Faveraye-Mâchelles. Viendront rapidement également : le lotissement de la Brunetière à Faye d'Anjou, celui des Cailleteries à Thouarcé (en plusieurs phases) et celui du Pineau à Champ-sur-Layon (étude en cours). En tout, ce sont 195 logements, dont 24 logements locatifs sociaux qui seront construits sur la commune dans les années à venir.



ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE DES SOLS

La règle à appliquer est désormais celle du « zéro artificialisation nette » des sols. En effet, afin de réduire l'étalement urbain et l'empiètement des villes sur les zones agricoles ou naturelles, l'État demande aux communes de réfléchir en projets de renouvellement urbain et non en extension. Cette mesure s'inscrit également dans un cadre environnemental dans la mesure où les espaces verts et naturels participent à l'absorption du CO2 et à la diminution des effets îlots de chaleurs engendrés par les zones urbanisées.

Il est donc expressément demandé aux communes de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation des sols d'ici 2030 (par rapport à la consommation mesurée lors de la dernière décennie) pour arriver à aucune artificialisation nette en 2050. Dès lors, à chaque fois qu'une zone sera urbanisée, une surface équivalente devra être « rendue à la nature ». À titre d'exemple, des dispositions du PLU impliquent désormais une certaine proportion de pleine terre.

DROIT DE PRÉEMPTION

Le nouveau PLU prévoit un droit de préemption, applicable aussi bien aux terrains, qu'aux entreprises, immeubles, maisons individuelles et tout autre bâtiment situé en zone urbaine. Ce droit stipule que lors de la vente d'un bien, la mairie obtient ainsi la priorité pour l'achat de ce dernier. Ce droit permet à la commune d'acquérir des espaces et des biens pour le développement de ses services et activités. Par exemple : la commune pourrait acheter une habitation située à côté d'un bâtiment public afin de construire une extension de ce dernier.

AUTORISATIONS D'URBANISME

Pour rappel, des autorisations d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable) sont nécessaire avant la réalisation de travaux : construction de logement mais aussi d'abris de jardin, de piscine, création/modification d'ouverture, ravalement de façade en zone préservée... Les édifications de clôtures autour de sa propriété sont également concernées.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement sur le PLU ou les démarches d'urbanismes, consultez notre site internet bellevigneenlayon.fr rubrique Vie pratique > construction | aménagement.

Notre service urbanisme se tient également à votre disposition :

- 02 44 10 50 93

- urbanisme@bellevigneenlayon.fr.

AIDE ALIMENTAIRE : LES SOLUTIONS SUR LA COMMUNE

Il existe plusieurs dispositifs d'aide alimentaire sur la commune, pour les personnes qui en auraient besoin. Aussi la banque alimentaire et les restos du cœur réalisent des distributions régulières.

Les restos du cœur



La célèbre association fondée au milieu des années 80 par Coluche organise des distributions de colis tous les mardis de 13 h 30 à 15 heures à la salle des Doves à Thouarcé (derrière la mairie). Sont distribués des denrées alimentaires ainsi que des produits d'hygiène, des produits pour bébé et des vêtements.

Toutes les personnes souhaitant bénéficier des restos du cœur peuvent se manifester. Il est cependant nécessaire de justifier la nécessité de cette aide alimentaire. N'hésitez pas à vous présenter lors des permanences de distribution ou à consulter le site internet www.restosducœur.org pour plus d'informations.

La banque alimentaire



La banque alimentaire effectue une distribution de colis alimentaire tous les 3^e mercredis de chaque mois (sauf en août). Pour ce faire, un local est mis à disposition derrière la mairie de Champ-sur-Layon. Afin de bénéficier de cette aide alimentaire, il est nécessaire de faire appel à un travailleur social qui déterminera la durée de l'aide. Un dossier est ensuite examiné en commission permanente, cette dernière émet un avis favorable ou non et transmet au bénéficiaire toutes les informations relatives au retrait du colis. Pour trouver un travailleur social, les personnes dans le besoin peuvent se rapprocher de France services : 02 41 54 06 44

franceservices@centresocial-coteauxdulayon.fr

Portage de repas

Le centre hospitalier Layon Aubance, qui assurait une prestation de distribution de repas aux personnes âgées de la commune, a malheureusement dû cesser ce service à la population, ne parvenant pas à recruter de personnel depuis plusieurs mois.

Les personnes qui bénéficiaient de ce service en ont été informées par courrier. Le centre hospitalier a également fourni les contacts d'organismes pouvant prendre le relais sur le territoire. Pour plus de renseignements sur le portage de repas à domicile, vous pouvez joindre le CLIC (centre local d'information et de coordination) au 02 41 80 68 13 (accueil téléphonique tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Une liste de prestataire pouvant assurer ce service est également disponible sur le site internet : www.bellevigneenlayon.fr rubrique Vie pratique > santé > aide à domicile.

ZOOM : le logement d'accueil d'urgence



La commune de Bellevigne-en-Layon dispose d'un logement d'urgence pour l'hébergement de personnes sans domicile fixe.

Situé boulevard de la République à Thouarcé, ce logement est mis à disposition des personnes dans le besoin. C'est le SAMU social qui prévient la mairie le cas échéant. Ce logement est entretenu par une équipe de 7 bénévoles. Ces derniers assurent également une présence pour les sans abris afin de subvenir à leurs besoins.

Outre la mise à disposition de cet hébergement, l'occupant bénéficie de trois bons d'une valeur de 7,5 € à la charcuterie/traiteur Combas ; un bon de 5 € pour le super U et des jetons pour la laverie.

FAYE AVEC LE CŒUR : L'ASSOCIATION FAIT SON RETOUR !

Après une pause forcée en raison de la pandémie de Covid, l'association Faye avec le cœur est de retour et propose, les 14 et 15 avril des animations dont les bénéfices seront reversés à l'association Perce neige de Brissac-Loire-Aubance.

L'association Faye avec le cœur a en effet été créée afin de récolter des fonds pour d'autres organismes venant en aide aux personnes en situation de handicap. Rendez-vous vendredi 14 avril à 20 h 30 au pôle culturel de Faye d'Anjou pour le spectacle « le karaoké d'Alexandre et Camilo », suivi, le samedi 15 avril, d'événements ludiques, sportifs et festifs à la salle des fêtes.



Faveraye-Mâchelles : Le comité des fêtes restaure les tables du cimetière médiéval de Faveraye

Le comité des fêtes de Faveraye-Mâchelles, dans son engagement de valorisation et de restauration du patrimoine a depuis longtemps entrepris diverses actions. Cette fois-ci, l'association a entrepris de restaurer les tables historiques du cimetière médiéval de Faveraye. Ces dernières avaient été endommagées par le temps et n'étaient plus étanches.

Cette action s'est faite en collaboration avec l'entreprise Frapeau-Fonteneau pour la réalisation et la pose des nouveaux supports, nous les en remercions.

Le premier forum des associations à Bellevigne !

Avis aux associations : la commune de Bellevigne-en-Layon, en lien avec le centre socio-culturel, souhaite organiser un premier forum des associations en 2023. Pour ce faire, tous les acteurs associatifs sont conviés à une réunion le mardi 11 avril à la salle des fêtes de Faye d'Anjou.



CHAMP-SUR-LAYON : LES PARENTS D'ÉLÈVES RÉNOVENT L'ÉCOLE

L'école privée de Champs-sur-Layon a connu récemment d'importants travaux de restauration et de rénovation afin d'offrir aux enfants et aux enseignants de meilleures conditions de travail et d'apprentissage.

Si certains travaux ont été réalisés par des entreprises (construction des nouvelles classes, menuiserie, sol et plafond) d'autres ont été effectués par les parents d'élèves.

Une trentaine d'entre-eux se sont relayés sur plusieurs jours pour assurer les finitions et pour la démolition des anciens locaux. Les parents d'élèves ont ainsi effectué les peintures intérieures et extérieures, l'aménagement des placards, la pose des rideaux, ils ont également plantés de nouveaux arbres.

Les enfants leur ont prêté main forte pour la peinture d'une fresque sur la façade et la construction d'un poulailler. Prochaine étape : aménager un jardin dans l'école !

Un grand bravo à eux pour leur implication dans la vie scolaire de la commune !



IMAG'IN : LE RENDEZ-VOUS DES PHOTOGRAPHES



La photographie de Michel Clavereau a remporté le 3^e prix dans la catégorie Noir et blanc

Après trois années de pause forcée en raison de l'épidémie de Covid-19, le club photo et vidéo Imag'in a lui aussi relancé son activité avec le concours de photographies.

Cette année, le thème était « transporté » pour les photographies en couleur, et « le temps » pour les photographies en noir et blanc. Chaque participant devait obligatoirement fournir une série de 3 prises de vues.

L'exposition a eu lieu les 25 et 26 février à la salle du parc ainsi qu'au cinéma (pour la diffusion des diaporamas). En tout, 8 prix ont été décernés par le jury !

JOURNÉE CITOYENNE 2023

Inscrivez-vous aux ateliers proposés par les habitants pour la Journée Citoyenne le Samedi 13 mai 2023. Ils vous y attendent nombreux !

Une trentaine d'habitants se sont réunis les 24 janvier et 28 février derniers pour préparer, aux côtés des élus, la première Journée Citoyenne de Bellevigne-en-Layon. À l'issue de ces deux rencontres une quinzaine de porteurs de projets ont présenté 9 ateliers, découvrez-les dans cette double-page.



ATELIER « JARDIN PARTAGÉ »

📍 Devant l'Auberge du Cheval Blanc, Thouarcé

🕒 10h00 - 12h00

Plantation de plantes perpétuelles et arbrisseaux petits fruits à destination des habitants.



ATELIER « JARDIN PARTAGÉ »

📍 Devant la bibliothèque, Thouarcé

🕒 14h00 - 17h00

Plantation d'herbes aromatiques et médicinales à destination des habitants.



ATELIER « NETTOYAGE DU COURS D'EAU »

📍 Chemin des bas jardins, Faveraye-Mâchelles

🕒 9h00 - 12h00

Sensibilisation à l'environnement et attention de la qualité de l'eau, bien précieux.





13 MAI 2023 - 1^{ÈRE} JOURNÉE CITOYENNE DE BELLEVIGNE-EN-LAYON

Inscrivez-vous dès maintenant aux ateliers de votre choix sur notre site internet !



ATELIER « SOULIERS PLANTÉS »

📍 Parc du Neufbourg, Thouarcé

🕒 10h00 - 17h00

Animer et décorer les rues de Bellevigne-en-Layon de façon amusante.



ATELIER « LAND ART »

📍 Esplanade de la mairie, Rablay-sur-Layon

🕒 14h00 - 16h00

Rendez-vous au bord du Layon pour récolter des éléments de la nature et réaliser une œuvre collective derrière la mairie.



ATELIER « SOULIERS PLANTÉS »

📍 Derrière la Mairie, Rablay-sur-Layon

🕒 13h30 - 15h30

Fleurir et décorer des souliers, les distribuer aux habitants pour mettre sur les rebords des fenêtres dans les rues du village.



ATELIER « BOÎTES À LIVRES »

📍 Centre-bourg, Champ-sur-Layon

🕒 14h00 - 17h00

Atelier proposé par le Conseil Municipal des Jeunes. Construction de boîtes à livres pour les communes déléguées.



ATELIER « MOBILIERS EN PALETTES »

📍 Parc du Neufbourg, Thouarcé

🕒 9h00 - 17h00

Création des chaises de repos avec des palettes.



REJOIGNEZ-NOUS !

Et parce qu'une Journée Citoyenne est synonyme de mobilisation générale, n'hésitez pas à prendre vous même l'initiative d'une action citoyenne dans votre voisinage le 13 mai !



LE CMJ DONNE DES NOUVELLES

Les 14 jeunes élus arrivent bientôt à la fin de leur mandat, ils ont déjà réalisé quelques projets mais ont encore pleins d'idées ! Pour cette fin d'année, ils reconduisent la marche Zéro Déchet qui aura lieu le **SAMEDI 27 MAI** dans la matinée pour toutes les communes déléguées de Bellevigne-en-Layon.

Le Conseil Municipal des Jeunes est aussi ravi de proposer un atelier pendant la Journée Citoyenne, venez nombreux les aider ! Les élus termineront l'année par une formation aux gestes qui sauvent à destination des CM1-CM2-6^e et 5^e.

VIE ÉCONOMIQUE

Mary Colibri et Delphine Thomas (en bas à droite) entourées des lauréates et des élus.



ELLES S'ENGAGENT POUR L'ENVIRONNEMENT

Deux cheffes d'entreprises Bellevignaises ont été récompensées pour leur engagement en faveur de l'environnement.

La marque Éco-défis, attribuée par la chambre des métiers et de l'artisanat, récompense en effet les entreprises qui se mobilisent pour la préservation de l'environnement. Ce label a été décerné à 7 artisans de la communauté de communes, dont 2 installées à Bellevigne-en-Layon.

Un grand bravo à Mary Colibri, créatrice de chapeaux et accessoire ainsi qu'à Delphine Thomas, gérante du salon de

coiffure « L'Atelier du style » pour leur engagement professionnel !

Mary colibri, Marie Chartrain, modiste créatrice de chapeaux et accessoires depuis 2015, s'est engagé dans une démarche environnementale d'amélioration continue : teinture végétale, lin français, lessive éco-responsable.

L'Atelier du Style, salon de coiffure créé en 2005 et géré par Delphine Thomas, s'est équipé de douchettes écologiques afin de réduire sa consommation d'eau et s'est engagé dans une campagne de don au profit de l'association La Faye Rose

(Octobre Rose).

Les lauréates ont reçu leur prix le mercredi 25 janvier dernier à Faye-d'Anjou, dans les locaux de Mary Colibri.

Contact entreprises :
L'ATELIER DU STYLE
24 rue Albert Lebrun - Faye-d'Anjou
49380 Bellevigne-en-Layon
02 41 66 55 89

MARY COLIBRI
3 rue des Combattant - Faye-d'Anjou
49380 Bellevigne-en-Layon
07 89 60 75 25

LES INSTALLATIONS D'ENTREPRISES



TERRA LOMBRICS : FERME LOMBRICOLE

Cette entreprise propose la vente de lombricompost, de vers et de tous les accessoires pour installer un lombricomposteur, aux particuliers comme aux professionnels. Le lombricompostage permet de composter ses déchets organiques, même sans jardin, et de récupérer un fertilisant naturel pour

prendre soin de ses plantes et de son potager. La gérante, Anne-Claire Andrault, propose également des ateliers pédagogiques autour de cette thématique.

Contact : 06 49 95 16 84
contact@terralombrics.fr
www.terralombrics.fr



JÉRÔME CATROUX RÉCOLTEUR DE SÈVE

Jérôme Catroux a lancé son entreprise l'an dernier et se spécialise en 2 activités : la récolte et la commercialisation de sève de bouleau ainsi que la fabrication et la commercialisation de macérats de bourgeons (ce que l'on appelle également la gemmothérapie). Il commercialise

ses produits en magasins bio, épicerie et praticiens de santé (naturopathe...). Retrouvez notamment sa sève de bouleau à l'épicerie Gout Layon à Rablay-sur-Layon.

Contact : 06 83 49 54 63
catrouxj@yahoo.com



TRANSPORT G & R

Gaylor Jaunault et Robin Paillat ont créé leur entreprise G et R transports en juillet dernier. Pour l'instant, ils transportent essentiellement des matériaux pour le bâtiment (notamment des murs en béton). À terme, ils aimeraient se développer et pouvoir conduire des semi-remorques

bâchées, ce qui leur permettra de transporter des marchandises sur palette comme de l'alimentaire par exemple.

Contacts : Robin Paillat : robintransportgr@gmail.com - 06 38 79 70 41 / Gaylor Jaunault : gaylortransportgr@gmail.com - 07 87 73 83 46

Valérie Normandin, Luc Fonteneau, Michel Robert et Christian Blochas ont tous été témoins de drames terribles d'une violence extrême qui encore aujourd'hui laissent des traces. Ils se souviennent heureusement aussi de moments de joie : des naissances, des « retours à la vie », des anecdotes rigolotes... Ils concluent et affirment : « On reste malgré tout des humains ».



De gauche à droite : Luc Fonteneau, Christian Blochas, Valérie Normandin, Michel Robert

LA RELÈVE EST ASSURÉE

Arnaud Peltier, Capitaine, souligne avec humour au sujet des quatre retraités qu'il s'agit « d'espèces rares ! », il concède néanmoins que la relève est assurée et qu'il a, à ce jour, 9 recrues de 16 à 32 ans dont 4 femmes qui rejoindront le Centre courant 2023 début 2024. Arnaud est agréablement surpris par cette recrudescence d'engagements et explique cela en partie par les incendies de 2022 sur le territoire et l'arrivée de la 2^e génération voire 3^e génération (les enfants et petits-enfants) de sapeurs-pompiers à Bellevigne-en-Layon. Après une formation étalée sur 3 ans, ils feront pleinement partie à leur tour de cette grande famille.



Arnaud Peltier, Capitaine - Chef de centre

BILAN 2022

- 514 interventions dont 288 secours à personnes
- 123 incendies - 2 fois plus qu'en 2021
- 88 accidents de la circulation
- 15 opérations diverses

Rencontre avec quatre sapeurs-pompiers volontaires retraités du Centre de Secours de Thouarcé.

C'est au Centre de secours, Chemin de l'Homois de Thouarcé que nous avons rencontré quatre sapeurs-pompiers fraîchement retraités qui ont donné à eux quatre plus de 120 années au service des autres ! Découvrez leurs témoignages, leurs moments forts, leurs bilans et rendons hommage à leur engagement.



VALÉRIE NORMANDIN, SERGENTE CHEFFE - CHEFFE D'AGRES

Valérie Normandin, également conseillère municipale de Bellevigne-en-Layon, s'est engagée à l'âge de 36 ans. Aide-soignante à domicile de métier c'est définitivement dans l'aide à la personne que se trouve sa vocation. Vocation qu'elle a développé à ses 16 ans lors d'une formation BNS, Brevet National de Sécurité durant lequel un encadrant avait déjà relevé son potentiel. Elle se confronte toutefois à une évidence à l'époque qu'elle constate elle-même : « mais il n'y a pas de femme chez les pompiers ! ». C'est en se rapprochant de la caserne de Thouarcé et à l'issue d'échanges qu'elle réalise qu'il s'agit bien d'une idée reçue et que ses futurs collègues sont au contraire ravis d'accueillir « une touche de douceur et une certaine sensibilité propice à certaines interventions et victimes » comme l'admet elle-même Valérie. Elle se souvient s'être réjouie à l'arrivée d'autres femmes dans l'équipe. Aujourd'hui, le Centre de Secours de Thouarcé compte 7 femmes sapeurs-pompiers.

CHRISTIAN BLOCHAS, CAPORAL CHEF - CHEF DE GROUPE

Christian Blochas (photo ci-contre), absent lors de cette entrevue est décrit par ses pairs comme quelqu'un doté d'une sensibilité lui permettant de savoir créer un lien particulier avec les victimes dans bons nombres d'interventions. « Il perçoit la détresse des autres » s'accordent à dire ses collègues. Aujourd'hui âgé de 63 ans, il a pris sa retraite le 1^{er} février 2023.



LUC FONTENEAU, CAPORAL CHEF - CHEF DE GROUPE

Luc Fonteneau a consacré 45 ans de sa vie aux sapeurs-pompiers de Thouarcé. Aujourd'hui âgé de 65 ans, il se souvient avec précision d'où est née cette véritable passion : « j'apercevais de chez moi quand j'étais petit, lorsque que la sirène sonnait, ce vieux camion Ford des pompiers qui m'a toujours fait rêver et c'est à 12-13 ans que j'ai définitivement su que je voulais porter secours ! ». Luc est rentré, après son service militaire, en 1977 chez les sapeurs-pompiers. Et il se souvient avec émotion de la dévotion de sa famille, son épouse et ses trois filles : « Dès que mon bipeur sonnait, ma femme m'attendait dans la voiture prête à partir et ce jusqu'au dernier jour, elles ne me l'ont jamais reproché ».



MICHEL ROBERT, CAPORAL CHEF - CHEF DE GROUPE

Michel Robert a lui été encouragé par son ami d'enfance Luc Fonteneau à s'engager. Après une période difficile dans sa vie c'est cet engagement qui l'a aidé à sortir la tête de l'eau. Agé de 65 ans aujourd'hui Michel se remémore l'esprit de corps qu'évoque aussi les sapeurs-pompiers. « sans se parler on savait qui faisait quoi, on se fait confiance, on est tous complémentaires [...] c'est une vraie famille ». Après 32 ans de service Michel a pris sa retraite le 24 novembre 2022.

RENCONTRE

GOÛT LAYON : VOTRE ÉPICERIE DE PROXIMITÉ



Geneviève Bignonnet, bénévole en charge de la communication avec Céline et Martine, salariées (de gauche à droite)

Située à Rablay-sur-Layon, juste à côté du Village d'artistes, l'épicerie associative Goût Layon vous accueille toute la semaine. Nous avons rencontré des salariées et bénévoles de cette association qui fait vivre la commune.

Cette épicerie, créée en septembre 2008, propose plus de 2 000 références, vous y trouverez ainsi toute sorte de produits : fruits et légumes de saison, épicerie salée et sucrée, fromages, viande, produits d'hygiène et d'entretien, boissons alcoolisées ou non... Plus de la moitié des articles sont produits ou fabriqués dans le département et près de 80 % sont issus de la région. De plus, 80 % des produits sont bios, dont la totalité des fruits et légumes ainsi que des produits vendus en vrac.

La part belle au vrac

C'est d'ailleurs un des points forts de cette épicerie. En effet, une centaine de produits sont vendus en vrac, principalement des

céréales, légumineuses, oléagineux ainsi que des biscuits, fruits secs et autres gourmandises ! Il est possible de venir avec ses propres contenants. L'épicerie encourage en effet le « zéro déchet ».

« C'est une aventure née du bénévolat de Rablay »

Geneviève Bignonnet - Bénévole

Un lieu de vie et de partage

Circuits courts, produits bio, réduction des déchets... les 5 salariées et la vingtaine de membres du conseil d'administration se retrouvent en effet dans une démarche vertueuse pour l'environnement. D'ailleurs, l'association organise régulièrement des animations : atelier couture pour fabriquer ses contenants réutilisables, ateliers de dégustations pour faire découvrir de nouveaux produits etc.

Plus qu'une épicerie, c'est un véritable lieu de vie et d'échange en plein cœur de la commune. On y partage des recettes de cuisines, des astuces en tout genre, ou on discute simplement. Tous les dimanches matin, le café et le thé sont servis aux clients par les bénévoles.

Une équipe de bénévoles motivés

Ces derniers sont en effet les piliers de l'association. Ils aident les salariées au quotidien dans la gestion de l'épicerie, fabriquent (sur mesure !) et installent le mobilier, servent le café, assurent la communication, organisent les ateliers... En tout, une quarantaine de personnes gravitent dans l'association. N'hésitez pas à les rejoindre, que ce soit pour assurer une permanence ou deux le dimanche matin ou pour proposer votre aide !



Horaires et coordonnées

Du mardi au samedi : 8h30 - 12h30 / 16h - 19h
Dimanche : 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

Adresse : 2 place du Mail - Rablay-sur-Layon
49750 Bellevigne-en-Layon
Tel : 02 41 79 81 62
Site internet : www.goutlayon.fr
Facebook : @goutlayon



LA POSTE



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les services postaux sont également accessibles via le facteur : Pour les personnes isolées ou qui ne peuvent pas se déplacer, il est possible de faire appel au facteur pour les services habituels réalisés au bureau de poste. Pour contacter son facteur la demande orale est à privilégier, néanmoins si la personne n'a pas vu le facteur elle peut contacter le 3631 choix 2 auquel un collaborateur éloigné répondra pour prendre en charge la demande et le facteur « sonnera » lors de son prochain passage.

THOUARCÉ : L'AGENCE POSTALE OUVRE AU NEUFBOURG

Après la fermeture du bureau de poste de Thouarcé, la mairie de Bellevigne-en-Layon a décidé de créer une agence postale communale (APC) afin de pallier l'absence de ce service sur notre territoire.

Cette agence a ouvert le lundi 3 avril et est située dans les locaux flambant neuf du Neufbourg. Brigitte Courillaud, également secrétaire de mairie à Rablay-sur-Layon vous accueille du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures.

Au sein des APC, il est possible d'accéder aux mêmes services qu'en bureau de poste.

Aussi, vous pourrez acheter des timbres, envoyer et recevoir vos courriers et colis ainsi que des recommandés. D'un point de vue bancaire, il sera possible de retirer ou déposer jusqu'à 350 € par semaine et par compte.

Le fait d'être située au sein des locaux de France services est également un avantage puisque des postes informatiques sont à disposition des habitants pour effectuer toute sorte de démarche en ligne. Les agents de France services ainsi que le conseiller numérique se tiennent également à la disposition des habitants pour les assister dans leurs démarches.

CNI/PASSEPORTS : INFOS PRATIQUES

Afin de faciliter les démarches de création/renouvellement de papiers d'identité, la commune de Bellevigne-en-Layon vous informe que les rendez-vous pour les cartes d'identités et/ou passeports doivent désormais se prendre en ligne, sur le site internet de la commune : bellevigneenlayon.fr.

Le contexte étant tendu depuis plus d'un an maintenant pour de nombreuses raisons, les délais sont malheureusement rallongés. Aussi, la mairie ouvre un nombre limité de créneaux à chaque début de mois. La date d'ouverture des créneaux est indiquée sur notre site internet ainsi que sur notre page Facebook quelques jours avant.

Par ailleurs, les retraits de cartes d'identité et passeports se font désormais sans rendez-vous aux horaires d'ouverture du service :

- mardi : de 14 h à 17 h 30
- du mer. au sam. : de 8 h 45 à 12 h 30.

Les personnes n'ayant pas internet ou ayant des difficultés avec l'outil informatique sont invitées à se rendre au sein de France services afin de bénéficier de l'aide des agents sur place.

LES SERVICES POSTAUX À BELLEVIGNE-EN-LAYON

CHAMP-SUR-LAYON

Agence postale communale
Place de la mairie - Champ-sur-Layon
49380 Bellevigne-en-Layon
Mar à Ven : 9 h - 12 h 30
Sam : 8 h 30 - 12 h 30

FAYE-D'ANJOU

La Poste relais Bar Tabac chez Denis
34 rue Albert Lebrun - Faye d'Anjou
49380 Bellevigne-en-Layon
Lun Mar Dim : 7 h - 13 h
Mer au Sam : 7 h - 20 h

FAVERAYE-MACHELLES

Poste relais au Bar du Layon
24 rue du Colonel Artemieff - Faveraye-Mâchelles
49380 Bellevigne-en-Layon
Mar au Ven : 8 h - 13 h 30 / 16 h 30 - 20 h 30
Sam : 8 h - 13 h 30 / 16 h 30 - 21 h
Dim : 8 h - 13 h

RABLAY-SUR-LAYON

Agence postale communale
15 Grande Rue - Rablay-sur-Layon
49750 Bellevigne-en-Layon
Mar Mer Ven : 14 h - 18 h

INFOS EN BREF

BELLEVIGNE-EN-LAYON : TERRE DE TRAIL !

Rendez-vous le 28 mai pour crapahuter dans les vignes !

La 4^e édition du trail « la crapahute de Bellevigne » aura lieu le dimanche 28 mai 2023. Pour cette édition, l'AS de Martigné-Briand, organisatrice de cet événement sportif propose de nouveaux parcours. Une fois encore, il est possible de s'inscrire à l'un des trois parcours : la crapounette (9 km) ; la crapahute (18 km) et la crapadure (28 km). Les départs se feront depuis le stade de Thouarcé. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 26 mai (sous réserve du nombre de places disponibles). Inscriptions et informations sur le site crapahutedebellevigne.com

Anjou'R & nuit : un trail touristique les 7 et 8 octobre

Restons sportifs avec l'organisation, à l'automne prochain, de deux trails sur la communauté de communes. L'un d'eux aura lieu à Thouarcé le 7 octobre, avec une particularité : ce trail aura lieu en semi-nocturne, en fin de journée. La course aura lieu à Thouarcé et sera de 12 km. Un second trail suivra le dimanche matin à Blaison-Gohier. Ce dernier fera 23 km. Les participants auront le choix de s'inscrire à l'une ou l'autre des courses, ou aux deux !

De nombreuses animations ponctueront les parcours qui réjouiront autant les traileurs que leurs supporters ! Plus d'informations à venir.

En attendant, rendez-vous sur la page Facebook de l'événement porté par l'office de tourisme Anjou vignoble et villages : @Anjou'R & Nuit ou www.anjouretnuit.fr.



MEMENTO VIVERE AU VILLAGE D'ARTISTES



L'exposition collective sera visible au Village d'artistes du 14 avril au 25 juin prochain.

Littéralement « Souviens-toi que tu vas mourir » la locution d'origine latine *memento mori* exprimant la fragilité de la vie, est un thème récurrent dans les arts. Thématique plutôt sombre au premier abord, puisqu'elle questionne la mort, elle peut être transposée par un *memento vivere*, un *carpe diem* vivifiant, car se rappeler une fin certaine peut être l'occasion de transformer sa vie, d'y trouver une nouvelle énergie propre à cueillir la vie avec enthousiasme et légèreté. C'est pour ce rappel à l'essentiel, à la force vitale provoquée par ce souvenir, que la thématique « Memento mori... MEMENTO VIVERE ! » a été choisie.

Du vendredi 14 avril au dimanche 25 juin, 10 artistes nous présentent leurs « MEMENTO VIVERE », leurs hymnes à la vie, à travers de multiples expressions. Rencontre-apéro le vendredi 14 avril à partir de 18h30 en présence des artistes.

L'assemblée Générale du Village d'artistes a eu lieu le 21 mars dernier. Il a été présenté le bilan de l'année passée et les projets à venir. Ce fut également l'occasion d'expliquer plus précisément les différentes missions et les besoins en accompagnements bénévoles.

Lors de cette réunion, trois membres du bureau : le président, le vice-président et la secrétaire ont confirmé leur volonté de démissionner. Trois nouvelles personnes souhaitent s'impliquer dans l'association de manière ponctuelle.

Une nouvelle organisation, avec des missions/commissions bien établies va être mise en place et l'année qui vient va être riche en nouveautés.

Aussi, si vous souhaitez en savoir plus, apporter votre aide de temps en temps ou vous impliquer davantage... et cela dans une chouette équipe, n'hésitez pas à aller à la rencontre du Village.

LA GESTION DES DÉCHETS AUX CIMETIÈRES

Des conteneurs sont installés dans chacun des cimetières de la commune de Bellevigne-en-Layon. Ces derniers sont réservés au dépôt de déchets verts (fleurs fanées, tailles, feuilles, terre...). En effet, tous les autres déchets (cache pots, pots en plastiques, emballages, fleurs et gerbes en plastique...) doivent être récupérés par vos soins. Les déchets verts sont évacués régulièrement par les services techniques, n'hésitez pas à contacter votre mairie de proximité si besoin.



Depuis le 1^{er} janvier 2023, deux salles auparavant gérées par la communauté de communes se trouvent désormais en gestion communale.

Il s'agit de deux salles de sport : la salle du Layon et la salle des Fontaines, toutes deux situées à Thouarcé. Ces deux salles sont accessibles à la location pour les associations et les particuliers (pour la salle du Layon).

Les personnes intéressées par la location sont invitées à contacter la mairie déléguée de Thouarcé pour la salle des Fontaines ou la mairie de Faye-d'Anjou pour la salle du Layon. Une seule adresse mail pour les deux salles : resa.salleslayonfontaines@bellevigneenlayon.fr

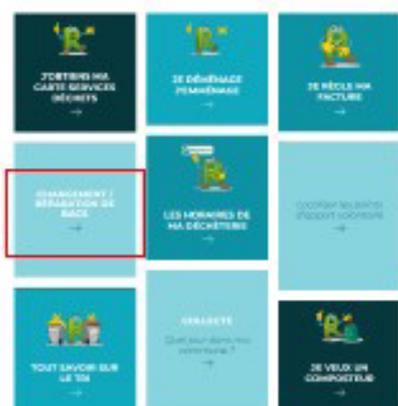
Par ailleurs, la mairie de Bellevigne-en-Anjou, et particulièrement la commission Animation du territoire sont actuellement en train de travailler à l'harmonisation des procédures de location des salles communales ainsi qu'un inventaire précis de ces dernières. Plus d'informations à venir dans un prochain numéro de votre bulletin municipal et sur notre site internet.

SPORTS : DEUX SALLES EN GESTION COMMUNALE



Les **3RD'Anjou**, Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou !

En cas de besoin et si vous avez des questions liées à vos bacs d'ordures ménagères ou d'emballages, ainsi qu'aux points d'apport volontaire, contactez les 3RD'Anjou au 02 41 59 61 73 ou par mail à contact@3rdanjou.fr



Si votre bac est cassé, sur le site internet des 3RD'Anjou, cliquez sur le carré « Changement / Réparation de bacs » sur la page d'accueil



Les bons gestes à adopter



Sortez vos bacs la veille du jour de collecte (consigne essentielle au bon déroulement de la tournée car elle est susceptible d'être modifiée)
Présentez vos bacs ouverture du couvercle côté rue, si ce n'est pas le cas ils ne pourront pas être collectés par le prestataire

Respectez le marquage au sol (lorsqu'il est présent)

Déposez des sacs bien fermés dans le bac à ordures ménagères



Les bacs doivent être à 1 mètre de tout obstacle



Alignez les bacs par couleur en cas de regroupement (ou sur le même emplacement en cas d'alternance)

Veillez à bien fermer les couvercles afin d'éviter les envois (si le bac est débordant, il ne sera pas collecté)

Déposez vos emballages en vrac dans le bac jaune (inutile de les laver, il suffit seulement de les vider, **sans les imbriquer**)

Vous pouvez aplatir vos bouteilles et briques en carton pour gagner de la place (sans tasser)



CENTRE SOCIOCULTUREL DES COTEAUX DU LAYON

Hangar de bricolage à Champ-sur-Layon. Le hangar, lieu de bricolage et d'ateliers ouvert à tous, n'attend maintenant plus que vous ! Vous avez envie de bricoler dans ce lieu ? De finir d'aménager ce lieu et de rejoindre notre équipe de bénévoles ? Vous avez des outils à nous prêter/donner ? Contactez-nous !



Le Centre Socioculturel des Coteaux du Layon fait peau neuve ! Depuis le 27 février 2023, nous vous accueillons dans de nouveaux locaux au sein du Neufbourg (entrée côté bibliothèque). Les missions et les horaires d'ouverture restent les mêmes : Du lundi au vendredi : 9h-12h, 14h-18h.



CENTRES SOCIAUX : 1^{ER} RÉSEAU SOCIAL DE FRANCE !

Le réseau des centres sociaux existe depuis plus d'un siècle. Un réseau pionnier et acteur de référence, en matière de lien social, qui permet aux gens de se connecter entre eux, d'agir dans le monde réel et qui donne sa place à chacune et chacun, dans la société.

Ouverts à tout·e·s, chacun·e y trouve sa place. Espace de connexions entre les institutions, les associations et les

citoyens, nous contribuons à ce que tout le monde puisse agir pour plus de justice et plus de démocratie, pour une société qui refuse les fractures et les divisions. Outils de transformation et de pouvoir d'agir, nous sommes la preuve au quotidien de la nécessité, la vitalité et la puissance du lien social.

À NE PAS MANQUER !

Parenthèse artistique : Du 18 au 20 avril - Salle des Fêtes de Faye-d'Anjou

Après le succès unanime de la première édition, la parenthèse artistique fait son retour. Rendez-vous du 18 au 20 avril pour 3 jours d'animations majoritairement gratuites destinées à tous. Le programme complet est disponible, vous y trouverez : spectacles, jeux en tout genre, initiations artistiques, marionnettes, mangas, ateliers musicaux.... Et plein d'autres surprises !

Le Centre Socioculturel fait son cabaret : Assemblée générale le mardi 18 Avril à 19h - Salle des Fêtes de Faye-d'Anjou
Retrouvez-nous lors de notre assemblée générale pour nous rencontrer et en savoir plus. Notre association a besoin de vous pour faire vivre notre projet, pour que celui-ci vous plaise et vous ressemble.



INFOS / INSCRIPTIONS ÉTÉ 2023

- Pré-inscriptions camps en ligne : À partir du 24 Mai
- Inscriptions accueil de loisirs et animation jeunesse été : Du 17 au 21 Juin
- Réunion d'informations camps : Vendredi 30 Juin, en soirée
- Fermeture de l'accueil de loisirs/ pause des animations jeunesse : Semaines 32-33

Contacts et renseignements : 02 41 54 06 44 ou accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr
www.habitants-associes.fr

AGENDA

STAND « PARLONS RÉNO ! »

Informations autour de la rénovation énergétique de l'habitat.
Mardi 2 mai de 9 h à 12 h
Marché de Thouarcé
(place du Champ de Foire)



LOÏC LANTOINE ET MARC NAMMOUR

Concert

Vendredi 5 mai à 20 h 30
Pôle culturel, Faye d'Anjou



5^e DÉFI MOBILITÉ : À VOUS DE JOUER !

Du 22 au 27 mai, la Communauté de communes se mobilise pour la 5^e édition du Défi Mobilité. Entreprises, enseignants, particuliers et collectivités sont appelés à participer à cette aventure collective.

Le challenge : pendant une semaine, se déplacer en mode « écomobile » à pied, à vélo ou trottinette, en transports collectifs ou en covoiturage.

Les équipes (entreprise, école...) enregistrent ensuite le nombre de kilomètres cumulés, pour mesurer les émissions de CO2 ainsi évitées.

Ferez-vous mieux qu'en 2022 ?

Informations et inscriptions :

www.defimobilite-paysdelaloire.fr/



CC LOIRE LAYON AUBANCE

ANIMATIONS ÉCONOMIQUES : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Outre ses missions d'accompagnement des entreprises pour faciliter leur création, leur implantation et leur recrutement, le service développement économique de la Communauté de communes organise chaque trimestre plusieurs animations gratuites destinées aux entreprises et porteurs de projet du territoire.

L'objectif est de cultiver l'interconnaissance entre entrepreneurs en Loire Layon Aubance, d'être à l'écoute des projets et/ou problématiques des entreprises et de valoriser le dynamisme économique du territoire.

Au programme notamment : visites d'entreprises, ateliers thématiques sur la gestion de trésorerie, conseils d'experts sur la sobriété écologique ou les biodéchets, rencontres entre cédants et porteurs de projets à l'installation agricole... Un large éventail d'animations pragmatiques et conviviales, pour aider les chefs d'entreprises à booster leur développement !

Consultez et téléchargez le programme du premier semestre 2023 : loire-layon-aubance.fr/programme-danimations-economiques/



PROLONGATION POUR L'HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT

L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) permet à des jeunes venant en Loire Layon Aubance pour un stage, un emploi ou un apprentissage, de trouver un hébergement à un prix abordable. La mise en relation jeune-hébergeur-employeur est encadrée, et les tarifs sont fixés par convention.

Non seulement ce dispositif répond à des besoins réels, mais il rejoint aussi plusieurs enjeux clés du territoire : solidarité et partage, limitation des déplacements motorisés, optimisation de l'usage des logements existants, facilitation du recrutement pour les entreprises...

Il rencontre d'ailleurs un succès très encourageant depuis sa mise en place en 2020, avec près de 4000 nuitées.

C'est pourquoi la communauté de communes a décidé de prolonger ce service pour trois ans, en renouvelant jusqu'en 2025 la convention passée avec l'association Habitat Jeunes David d'Angers.

Vous disposez d'une chambre libre et souhaitez devenir hébergeur ?

Vous êtes un jeune en recherche de logement ou une entreprise en recrutement ? Un seul réflexe : appelez le 02 41 24 37 37 !



LOIRE
LAYON AUBANCE

AGENDA DES MANIFESTATIONS

AVRIL

EXPOSITION MEMENTO MORI MEMENTO VIVERE !

Du 14 avril au 25 juin au Village d'artistes - Rablay-sur-Layon
Rencontre-apéro le vendredi 14 avril à partir de 18h30 en présence des artistes.
Gratuit
www.villageartistesrablay.com

FAYE AVEC LE COEUR

Vend. 14 et sam. 15 avril
Voir p.6

MASTERCLASS DE SAXOPHONE

Sam. 15 avril 2023 à 20h30 - Pôle Culturel - Faye-d'Anjou
Entrée à 10€ et gratuit pour les - 13 ans
Echo Musical de Faye d'Anjou

PTV (PARCOURS EN TERRAIN VARIÉ)

Dim. 16 avril à partir 11h30 - Écurie des fées - Champ-sur-Layon
Compétition équestre en extérieur.
Entrée libre, restauration sur place.
Céline Dubeau - lesfeesgalop@gmail.com

LE CENTRE SOCIOCULTUREL DES COTEAUX DU LAYON FAIT SON CABARET- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mar. 18 avril
Voir p. 17

LA PARENTHÈSE ARTISTIQUE : 3 JOURS D'ANIMATIONS POUR TOUS !

Du 18 au 20 Avril
Voir p. 17

MAI

STAGE VANNERIE GRAND PANIER ZARZO

Jeu. 4 et vend. 5 mai - De 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Venez réaliser un panier à provision en osier sur fond rond. Karelle Couturier, artiste vannière animera cet atelier sur 2 jours.
Tarif : 60€
Emilie Blanvillain - animatrice seniors - 02 41 54 06 44

BAL DU BASKET

Sam. 6 mai 2023 à partir de 19h - Salle de sport - Champ-sur-Layon
Apéritif de 19 h à 20 h suivi d'une paëlla - soirée dansante animée par

l'orchestre Cristal

Adultes 25€ et enfants 15€ (- 15 ans)
USND basket Champ-sur-Layon résas obligatoires : usnd.basket@gmail.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE THOUARCÉ SOLIDARITÉ

Sam. 6 mai de 9 h 30 à 12 h 30 - salle du Parc - Thouarcé
Gratuit - 06 82 94 93 48

PORTES OUVERTES DE L'ASSOCIATION A LAY'ON DANSE - MJM

Du 11 au 17 mai - salle du Layon et salle des Fontaines
Possibilité d'assister à un cours de danse.
Gratuit - danse.asso@alayondanse.com
www.alayondanse.com

ATELIER ÉCOUTER DE LA MUSIQUE SUR INTERNET

Jeu. 11 mai - De 14h à 16h
Gratuit - Adhésion de 3€ au Centresocioculturel des coteaux du Layon
02 41 54 06 44
accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr

ESPACE MOTRICITÉ : POUR LES 0-3 ANS

Vend. 12 mai - de 9 h 30 à 10 h 30 - salle des Loisirs - Faveraye-Mâchelles
Un espace pour les enfants âgés de 0 à 3 ans, accompagnés de leur parents et/ou assistants maternels pour crapahuter, découvrir, expérimenter...
Gratuit - sur inscription
accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr
02 41 54 06 44

JOURNÉE CITOYENNE

Sam. 13 mai
Voir p. 8 et 9

TOUS À L'ÉCOLE

Sam. 13 mai à partir de 10 h 30 - école Notre-Dame - Champ-sur-Layon
Inauguration des nouveaux locaux, visite guidée, forum des associations, marché de producteurs, photos de classe par générations, expositions de l'histoire de l'école.
Entrée gratuite - restauration sur place
Solene Lelievre - 02 41 78 85 01 - champ.notredame@ec49.fr

RANDONNÉE ÉQUESTRE

Dim. 14 mai à 8 h - salle des loisirs - Faveraye-Mâchelles
Manifestation caritative en faveur de la ligue contre le cancer - randonnée et balade cavaliers et attelages
Tarif : 20 €
Comité des fêtes
Chantal Perdrieau 06 47 26 27 32
perdrieau.chantal@gmail.com

RANDONNÉE PÉDESTRE

Dim. 21 mai à 8 h - salle des loisirs - Faveraye-Mâchelles
Manifestation caritative pour la leucémie espoir 49
Tarif : 6 €
Comité des fêtes
Robert Soulard 06 82 75 13 79
machel@wanadoo.fr

SOIRÉE PROJET DE PARENTS

Jeu. 24 mai à 20 h 30 - salle les petits bouchons - Thouarcé
Une soirée pour faire part de vos envies, vos projets et besoins et imaginer les animations familles pour l'année 2023-2024.
Gratuit
accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr
02 41 54 06 44

BALADE HABITANTS

(RELAIS PETITE ENFANCE/SENIORS)
Jeudi 25 mai à 10 h - Champ-sur-Layon
Une balade pour découvrir la nature à son rythme (enfants : 0-3 ans et Seniors)
Gratuit - Rendez-vous au parking de l'étang communal
Emilie Blanvillain - animatrice seniors - 02 41 54 06 44

EXPO-JEU LUX IN TENEBRIX

BIBLIOTHÈQUE DE THOUARCÉ
De mai à juin aux heures d'ouverture expo interactive sous forme d'escape game, un voyage qui propulse le visiteur dans un thriller/BD médiéval dont il est le héros (ado/adulte).
Jeu sur tablette - Gratuit
www.thouarce.c3rb.org

CRAPAHUTE DE BELLEVIGNE

Dim. 28 mai - à partir de 7 h 30
Voir p. 14

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUIN / JUILLET

PIQUE-NIQUE COMMUNAL SUIVI DU MARCHÉ ARTISANAL D'ÉTÉ

Sam. 3 juin à 12 h puis 16 h 30 - place de l'église - Mâchelles

Rencontre citoyenne et repas en musique suivi d'un marché de commerçants artisanaux.

Pique-nique gratuit (apporter son repas) - marché 15 € (adulte) / 4 € (enfant) - sur réservation

Comité des fêtes : Jean-Jacques Fonteneau - 06 14 72 18 24 cdfmachelles@laposte.net

COLLECTE DE SANG

Sam. 10 juin de 8 h à 11 h 30 - salle du Layon - Thouarcé

En partenariat avec le FC Layon

Association du don de sang / EFS dondesang.efs.sante.fr

GALA DE DANSE « DE LIEN... EN LIENS »

Sam. 10 juin à 20 h 30 et dim. 11 juin à 15 h 30 au pôle culturel - Faye d'Anjou

Tarif : 6 € (adulte) / 4 € (enfant)

Association Tous en rythme

tousenrythme.danse@gmail.com

JOURNÉE DE L'AMITIÉ FRANCE PATCHWORK 49

Mar. 13 juin - salle des fêtes - Faye-d'Anjou
Réunion de clubs et d'adhérentes France Patchwork pour une création unique, la même pour toutes, le temps d'une journée de rencontre. Invitation de non-adhérentes possible.

Tarif : 8 € - association Créa Loisirs

Simon Nelly 06 73 61 10 13

ATELIER BOMBE À GRAINE

Mer. 14 juin - 10 h - bibliothèque - Rablay-sur-Layon

Le temps d'une rencontre autour du végétal avec Virginie, les enfants confectionneront des bombes à graines et prépareront des semis pour leurs jardins !

À partir de 7 ans en autonomie, 3 ans accompagné d'un adulte - Places limitées - Inscriptions au 02 41 54 13 74

FÊTE EXPOSITION DU COLLÈGE

Jeu. 15 juin à partir de 18h30 - collège Saint-Paul

Temps convivial avec les familles du collège afin de faire découvrir les

talents, les activités et les productions réalisées par les élèves durant l'année scolaire.

KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINT-PIERRE - THOUARCÉ

Sam. 17 juin au collège Saint-Paul
Organisé par l'APEL - apelstpierre.thouarce@gmail.com

TREC (TECHNIQUE DE RANDONNÉE ÉQUESTRE DE COMPÉTITION)

Dim. 18 juin à partir de 11h30 -

Ecurie des fées - Champ-sur-Layon

Compétition équestre en extérieur.

Entrée libre - Restauration sur place

Céline Dubeau - lesfeesgalop@gmail.com

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vend. 23 juin - de 19 h 30 à minuit - place de la mairie - parc du

Neufbourg - Thouarcé

Organisé par les Thouarçonantes avec, entre-autres l'écho musical de Faye-d'Anjou

Gratuit

FÊTE DE L'ÉCOLE JULES-SPAL

Sam. 24 juin à 15 h 30 - école J. Spal - Thouarcé

Gratuit - Organisé par l'APEL apejulesspal@gmail.com

KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH - FAVERAYE-MÂCHELLES

Sam. 24 juin à partir de 15 h - salle des loisirs

Gratuit - organisé par l'APEL

apel.faveraye.stjoseph@ec49.ne

EXPOSITIONS DE BÉNÉDICTE BEAUNE ET DELPHINE VAUTE - VILLAGE D'ARTISTES

Du 30 juin au 3 septembre 2023
Apéro-rencontre en présence des artistes le vendredi 30 juin à partir de 18h30.

Gratuit - www.villageartistesrablay.com

VA L'AVOIR SI J'Y SUIS

Sam. 1^{er} juillet à 19 h - lavoir-bateau de Mâchelles (au bord du Layon).

15 € (adulte) / 4 € (enfant) - sur réservation

Comité des fêtes : Jean-Jacques Fonteneau - 06 14 72 18 24 cdfmachelles@laposte.net

JEUX DE PLEIN AIR AU HANGAR

Mer. 5 juillet - de 14 h à 18 h - hangar - Champ-sur-Layon

Au programme : pétanque, palet, molky, le jeu du roi... ou autre... En fonction de vos envies.

Gratuit

accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr

02 41 54 06 44

LES RENDEZ-VOUS RÉCURRENTS

LES RACONTINES

Histoires, comptines et jeux de doigts, pour les enfants de 0 à 6 ans dans les bibliothèques.

Mer. 12 avril - 10 h 30 - Thouarcé

Sam. 13 mai - 10 h 30 - Rablay-sur-Layon

Mer. 24 mai - 10 h 30 - Thouarcé

Jeu. 8 juin - 10 h 30 - Faye-d'Anjou

Gratuit - Places limitées

Inscriptions : 02 41 54 13 74

DISCU'THÉ OU CAFÉ

Salle des petits bouchons - Thouarcé
mar. 25 avril - lun. 15 mai - vend. 9 juin - jeu. 6 juillet de 16h à 18h.

JEUX DE SOCIÉTÉ

Mardis. 11 avril - 16 mai - 13 juin - de 14h à 16h - centre socioculturel des Coteaux du Layon.

REPAIR CAFÉ

Tous les 3^e samedis du mois de 9 h à 11 h 30 - Salle des Douves - Thouarcé

P'TITS MOMENTS PARENTS/ENFANTS

Mercredis 17 mai et 21 juin - De 10h à 11h30 - Salle les petits bouchons - Thouarcé

VIVRE SA RETRAITE

Vend. 9 et 30 juin de 9h45 à 12h - centre socioculturel des Coteaux du Layon

Animations gratuites

Contact : centre socioculturel :

02 41 54 06 44

accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr

Plus d'activités du centre social sur le site : www.habitants-associes.fr